



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Caisse mutuelle de reassurance agricole

Question écrite n° 39796

Texte de la question

Mme Elisabeth Hubert attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'assujettissement d'un retraite a un versement annuel a la caisse mutuelle de reassurance agricole. Cet assujettissement s'elevant a 500 francs par an semble quelque peu excessif, considerant que ledit retraite perçoit uniquement 1 300 francs par mois de la caisse de mutualite sociale agricole, et 1 100 francs par mois de la caisse de securite sociale vieillesse. Compte tenu de ces tres faibles ressources, elle souhaiterait savoir si un tel assujettissement demeure justifie, et attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les aménagements a apporter a de telles situations extremes.

Données clés

Auteur : [Mme Hubert Élisabeth](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39796

Rubrique : Mutuelles

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1930